

FICHE PROGRAMME

Risque de Chute à l'Eau (RCE) – Niveau 2

Préparer vos équipes aux conditions réelles des rivières, fleuves et ports : courant, eau froide, secours à un collègue.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 8 stagiaires	Intra dans vos locaux	RCE Niv 1 + nage 25 m	Attestation de fin de formation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Identifier les dangers propres au milieu naturel : courant, température, fond, météo
- 2 Vérifier, ajuster et entretenir son EIF avec la tenue de travail
- 3 Maîtriser le lancer de bouée et les nœuds essentiels au secours
- 4 Se déplacer et flotter en sécurité dans le courant après une chute
- 5 Récupérer une personne à l'eau avec gaffe, bouée ou embarcation
- 6 Réarmer un gilet autogonflant après déclenchement

Public concerné

Salariés exposés au risque de chute à l'eau en milieu naturel : rivières, fleuves, canaux, lacs, zones portuaires. Sont notamment concernés les voies navigables, le BTP fluvial, l'entretien des berges, les ports, l'énergie hydraulique, les collectivités et l'aquaculture en eaux libres.

Prérequis : RCE Niveau 1 validé. Savoir nager (test 25 m). Aucune contre-indication médicale aux activités aquatiques et aux immersions prolongées.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. L4121-1 (obligation générale de sécurité de l'employeur)
- Code du travail, art. R4141-13 (formation à la sécurité : gestes et comportements sûrs)
- Code du travail, art. R4323-104 à R4323-106 (information, consigne et formation EPI)
- Code du travail, art. R4534-136 (BTP : travaux exposant à des risques de noyade)
- Arrêté du 19 mars 1993 : travaux exposant à des risques de noyade (plan de prévention)
- Normes NF EN ISO 12402 (gilets de sauvetage 100 N, 150 N, 275 N)

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Formation adéquate et entraînement au port du gilet, adaptés aux conditions réelles du poste.

Protéger vos équipes

En milieu naturel, courant et eau froide réduisent le temps d'action : chacun doit savoir réagir.

Renforcer l'esprit d'équipe

Savoir secourir un collègue crée la confiance et la vigilance mutuelle sur le terrain.

Nos engagements

- ✓ Formateurs issus du terrain
- ✓ Formation dans vos locaux, sur vos situations réelles
- ✓ Groupes réduits : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

95 %

de stagiaires satisfaits

100 %

de réussite aux évaluations

Programme détaillé

Formation avancée réalisée en milieu naturel (rivière, lac, fleuve ou port) : une matinée de rappels théoriques et d'exercices de lancer, puis un après-midi de mises en situation dans l'eau.

Théorie 30 %
Pratique 70 %

01 Dangers et réglementation

Matin (3h)

- Noyade, hypothermie, hydrocution ; facteurs aggravants (courant, température, état physique).
- Obligations de l'employeur et du salarié, normes d'utilisation des EIF.

02 EIF, lancer et nœuds

- Ajustement du gilet avec la tenue de travail, vérifications avant emploi.
- Techniques de lancer de bouée de sauvetage.
- Nœuds essentiels pour le secours, exercices en conditions réelles.

03 Mise en situation en milieu naturel

Après-midi (4h)

- Simulation de chute à l'eau avec déclenchement du gilet.
- Flottaison et déplacement dans le courant, gestes élémentaires de sécurité.
- Approche et assistance d'une personne en difficulté.
- Récupération à la gaffe, mise en œuvre de bouées et d'une embarcation.

04 Réarmement et validation

- Atelier réarmement : cartouche, élément déclencheur, contrôle, repliage.
- Débriefing, retours d'expérience et validation des acquis.

MÉTHODES & MOYENS

- Pédagogie immersive : 70 % de pratique
- Exercices en eaux libres avec équipement complet
- Gilets autogonflants et kits de réarmement
- Bouées, cordages, gaffe, embarcation selon le site
- Études de cas réels et retours d'expérience

ÉVALUATION

- Évaluation formative au fil des exercices
- Grille de validation pratique (70/100 minimum)
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation RCE Niveau 2 remise à chaque stagiaire. Elle permet à l'employeur d'autoriser ses salariés à intervenir en milieu naturel.

INTERVENANTS

Anciens sapeurs-pompiers de Paris spécialisés en sauvetage aquatique, instructeurs de sauvetage mer et rivière, plongeurs professionnels INPP et moniteurs de secourisme.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Lieu	Intra-entreprise : dans vos locaux, partout en France
Tarif	Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)
Inscription	Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Délai d'accès	Sous 2 semaines après acceptation du devis
Maintien des acquis	RRCE (7h) recommandé tous les 3 ans maximum
Accessibilité	Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

 06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr